

Accueillir un intervenant du CRME à la maison : la sécurité à domicile, une responsabilité partagée

Dépliant d'information destiné à la clientèle



Soins et services sécuritaires

Le souci de vous assurer des soins et des services sécuritaires est une priorité pour notre établissement. À cet égard, nous avons adopté certaines façons de faire afin de contribuer à la sécurité et à la qualité des soins et des services. Voici quelques exemples :

- ▶ Port de la carte d'identité par le personnel du CRME.
- ▶ Lavage des mains avant et après un contact avec un patient et son environnement.
- ▶ Port du masque, si nécessaire.
- ▶ Évaluation des risques en matière de sécurité à domicile (grâce à une grille d'observations) lors des services à la maison.
- ▶ Obligation de déclarer tout incident ou accident en lien avec les services donnés à un patient.
- ▶ Évaluation des risques de chutes.

La sécurité des soins et des services est aussi entre vos mains. Vous y contribuez en :

- ▶ Gardant un accès facile et sécuritaire à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison (marches et trottoirs dégagés, entrée éclairée, tapis intérieur bien ancré, aires de circulation dégagée, etc.).
- ▶ Prévenant l'intervenant avant l'heure de la visite si votre enfant ou un membre de la famille est malade (fièvre, toux, rhume, etc.).
- ▶ Maintenant les produits chimiques ou biologiques en sécurité (seringue, matériel tranchant, etc.).
- ▶ Transmettant aux professionnels toute information pertinente sur l'état de santé de votre enfant.
- ▶ Informant les professionnels de la présence d'animaux dangereux, d'insectes nuisibles, de rongeurs, etc.).
- ▶ Respectant les consignes habituelles en matière d'incendie et de mesures d'urgence
 - Service de sécurité incendie de Montréal sim-fsc@montreal.ca et mesures d'urgence : <https://www.preparez-vous.gc.ca>.

Grâce à votre collaboration, l'ensemble des informations recueillies lors de l'évaluation des risques en matière de sécurité à la maison nous permettra d'ajuster les services dont vous bénéficiez et de les communiquer aux partenaires internes et externes, si cela est pertinent.

Dans le cas où les mesures de sécurité ne sont pas respectées, l'établissement peut décider de suspendre la visite et de convenir des ajustements à mettre en place pour reprendre les services à la maison.



**Centre de réadaptation Marie Enfant
du CHU Sainte-Justine**

5200 rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1E1
Téléphone: 514 374-1710

readaptation.chusj.org

Rédaction

Manon Savoie, Chef de programme
Déficiência Motrice CRME

Collaboration

Vincent Roy, directeur adjoint du CRME
Isabelle Olivier, DQEPÉ

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine
© CHU Sainte-Justine

F-7044 GRM 30012397 (rév 11-2022)